

Image not found or type unknown



Que puis je faire avec mon auto ecole?

Par **kayna59**, le **26/11/2008** à **15:06**

bonjour rnrnrnrnrnrnrnrnje suis inscrite dans une auto ecole ou par exemple si g 2heures de conduites qui sont planifié,exemple:rn le moniteur arrive toujours 10 min apres, donc concretement au lieu de conduire 2 heures completes je conduis 1h50,rnrn j en ai parlé avec le moniteur pas tres content qui s est enervé sur moi ma dit je **t emerde**, et ne veux plus conduire avec moi,rnj'ai donc pris rdv le soir meme avc le directeur qui me dit de rien a faire car je paye en plusieurs fois et ma repondu c est pa la quantité mais la qualité, le moniteur c a peine escusée de ses propos, rnrnde plus comme je suis la seul a me plaindre il ne peu rien faire pour moi et les autres eleves ont peur de ne jamais passé leur permisrnrnrn**que puis je faire juridiquement car sur le contrat ce n est pa marqu?ais eux me repetent que c comme ca ds toutes les auto ecoles?**rnrnrncordialement ines